

Les jeunes sont-ils « européens » ?

par J.-R. RABIER

★

Dans tous les pays, au cours des dernières années, de nombreuses études ont été effectuées sur les problèmes de jeunesse et sur l'influence des jeunes dans la société. Mais jusqu'ici nous avons très peu de renseignements précis sur les attitudes des jeunes à l'égard de la construction de l'Europe. Tout au plus disposait-on de deux enquêtes menées simultanément en Belgique et en France, en 1961-1962, sur les aspirations des jeunes de 16 à 24 ans (1), et d'un certain nombre de travaux souvent intéressants, mais assez disparates, et parfois contradictoires. C'est ainsi que le « livre blanc sur la jeunesse », publié en mai dernier par le ministère français de la Jeunesse, ne contenait aucune indication sur les attitudes des jeunes à l'égard de l'Europe, tandis qu'une enquête effectuée quelques mois plus tôt par le Haut comité français de la Jeunesse, organisme au sein duquel coopèrent des organisations de toutes tendances, en liaison avec le ministère, soulignait que le thème « Europe » était l'un de ceux qui retenaient le plus souvent l'attention des mouvements de jeunesse.

Grâce à un chercheur américain de l'Université du Michigan, Ronald Inglehart, qui vient de soutenir à l'Université de Chicago une thèse de doctorat, non encore publiée, sur « The Socialisation of Europeans », c'est-à-dire sur l'apprentissage de la vie sociale par les « Européens », nous disposons maintenant, sinon de renseignements définitifs, validés par un sondage d'opinion sur échantillon représentatif de l'ensemble de la population jeune, du moins de données toutes nouvelles et d'hypothèses particulièrement stimulantes (2).

Ronald Inglehart a interrogé, en 1964 et 1965, 5.000 jeunes élèves

(1) « Jeunesse belge, opinions et aspirations », Université libre de Bruxelles, Institut de Sociologie, 1964.

« Les 16-24 ans », Editions du Centurion, Paris, 1963.

(2) Voir, du même auteur et sur le même sujet : « An End to European Integration? », *The American Political Science Review*. Vol. LXI, no 1, March 1967. Traduction en français effectuée par les soins du Service de Presse et d'Information des Communautés européennes.

de l'enseignement primaire et secondaire, âgés de 13 à 19 ans, en Allemagne, en France, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Il a ensuite comparé les réponses données par ces jeunes à des questions relatives à l'intégration de l'Europe avec celles qu'avaient données les adultes, dans les mêmes pays, à l'occasion de sondages d'opinion sur les mêmes sujets. Les jeunes se révèlent encore plus nettement favorables que les adultes à l'intégration européenne.

Par exemple, à la question « *Dans quelle mesure êtes-vous favorable ou défavorable aux efforts entrepris en vue d'unifier l'Europe* », les réponses « très favorables » et « favorables » des adultes et des jeunes de 13 à 19 ans se comparent comme suit :

	Pays-Bas %	France %	Allemagne %	Grande-Bretagne %
Adultes (1962)	87	72	81	65,5 (*)
Jeunes (1964-1965)	95	93	95	72

(*) Pour la Grande-Bretagne, moyenne des pourcentages recueillis au cours d'enquêtes en 1955, 1956 et 1957.

Autre exemple, à une série de questions spécifiques portant respectivement sur la suppression des droits de douanes, la libre circulation de la main-d'œuvre et des services, l'application d'une politique étrangère commune, l'utilisation des impôts nationaux pour aider des pays européens étrangers, les réponses des jeunes sont *dans tous les pays*, à deux exception près, plus favorables que celles des adultes.

Pourcentage moyen « pour » les quatre mesures

	Pays-Bas %	France %	Allemagne %	Grande-Bretagne %
Adultes (1963)	73	56	62	57
Jeunes (1964-1965)	78	72	78	63

Ces différences entre générations sont encore plus frappantes lorsque les réponses des adultes sont décomposées selon la classe d'âge :

Pourcentage moyen « pour » les quatre mesures par classe d'âge

	Pays-Bas %	France %	Allemagne %	Grande-Bretagne %
55 ans et plus	70	47	52	49
40 - 50 ans	73	58	63	57
30 - 39 ans	71	59	64	61
21 - 29 ans	72	58	67	60
16 - 19 ans (Inglehart)	77	72	78	63

Aux Pays-Bas, l'écart entre les plus jeunes et les plus âgés ne s'élève qu'à 7 points. Il est beaucoup plus grand en Allemagne et en France (26 et 25 points) et atteint 14 points en Grande-Bretagne.

L'auteur est donc fondé à écrire que « la jeune génération est notablement plus favorable à l'intégration européenne que la catégorie « 55 ans et plus » — catégorie qui occupe actuellement dans ces pays les positions les plus élevées du point de vue de la puissance politique ». Mais il ne se borne pas à cette conclusion.

La classe d'âge de 55 ans et plus était âgée d'au moins 10 ans à la fin de la première Guerre mondiale. Les individus qui en font partie ont été exposés, pendant leur enfance, à l'âge où se forme le sentiment de nationalité et les préjugés nationalistes, aux formidables craintes et suspensions que la guerre a suscitées. C'est ce qui expliquerait la chute brutale d'eupéanisme que nous observons, dans cette classe d'âge, dans tous les pays étudiés, excepté aux Pays-Bas, pays qui n'a pas pris part à la Guerre de 1914-1918.

En parcourant le tableau des classes d'âge, nous ne relevons qu'une faible progression d'eupéanisme parmi la population adulte. Il faudrait voir dans cette particularité un résidu psychologique d'un autre événement majeur : la seconde Guerre mondiale. En revanche, le groupe le plus jeune (16 - 19 ans) est formé d'adolescents qui sont nés en 1945 ou plus tard ; ils ont acquis leurs premières perceptions politiques dans un monde où l'organisation européenne paraît naturelle et juste. Or, dans ce groupe, nous trouvons un niveau d'eupéanisme plus élevé que chez les adultes de la classe d'âge immédiatement précédente (21-29 ans), notamment en Allemagne et en France, mais aussi aux Pays-Bas. L'écart est cependant très faible en Grande-Bretagne.

« Deux éléments au moins, conclut l'auteur, sont nécessaires à la création d'un sens vigoureux de l'eupéanisme :

1. L'absence de souvenirs générateurs de division (mais ceci ne saurait suffire en soi).

2. Un sens de la participation positive à des activités communes importantes. La Grande-Bretagne n'a pas participé aux institutions de la Communauté européenne. Cependant, dans les trois autres pays, la jeunesse a grandi dans une certaine conscience d'un effort commun, et ceci peut expliquer, du moins en partie, son degré de soutien plus élevé à l'égard des mesures visant à l'intégration européenne. »

Ronald Inglehart tire de son enquête beaucoup d'autres hypothèses, notamment sur la stabilité des attitudes dans le temps, qu'il serait trop long d'exposer ici. Ceux de nos lecteurs que ces problèmes intéressent pourront se reporter à son article de l'*American Political Science Review* et, lorsqu'elle aura été publiée, à sa thèse elle-même.

Nous nous bornerons à noter ici que « l'Europe est bien partie », puisqu'elle semble avoir le soutien des jeunes générations, de ces jeunes gens et de ces jeunes filles nés depuis 1945 qui, nous disent les démographes, comptent actuellement pour 35 % environ dans la population totale des six pays de la Communauté européenne, mais dont le pourcentage passera à 39 % en 1970, 46 % en 1975 et 53 % en 1980. Si l'on considère, non plus la population totale, mais la population que l'on peut qualifier de « socialement active », c'est-à-dire la classe d'âge de 20 à 59 ans, on note que, dans cette classe d'âge, le pourcentage des hommes et des femmes nés depuis 1945 sera de 14,4 % en 1970, de 28,5 % en 1975, de 40,5 % en 1980 et de 54 % en 1985.

**Pourcentage des « jeunes » nés à partir de 1945
dans la population totale de la Communauté européenne (1)**

(estimation, au 1^{er} janvier de chaque année)

	1965	1970	1975	1980	1985	1990
Allemagne	28,5	36,0	43,2	50,1	57,0	63,9
Belgique	31,2	38,7	46,4	54,2	61,8	69,2
France	33,8	40,9	47,9	54,6	61,0	67,0
Italie	31,7	39,5	45,6	51,8	59,1	65,3
Luxembourg	27,7	•	•	•	•	•
Pays-Bas	37,9	44,9	51,6	57,9	63,9	69,5
Communauté	31,9	39,2	45,9	52,9	59,5	65,9

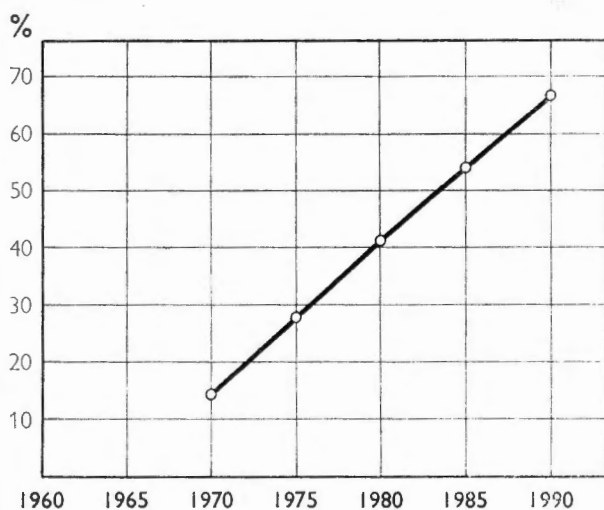
**Pourcentage des effectifs nés après le 1^{er} janvier 1945
dans la population âgée de 20 à 59 ans, dans les six pays (1)**

(estimation, au 1^{er} janvier de chaque année)

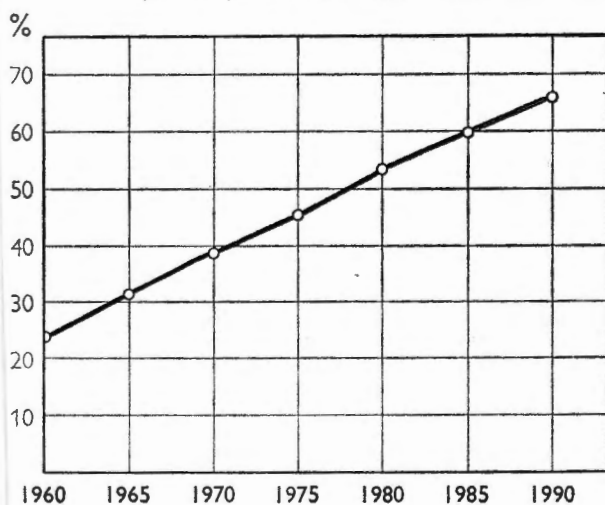
	1970	1975	1980	1985	1990
Allemagne	11,7	24,4	36,6	50,5	63,6
Belgique	14,5	28,7	41,6	55,5	69,0
France	16,4	31,9	44,3	57,6	69,9
Italie	14,9	28,6	39,5	52,9	65,7
Luxembourg	•	•	•	•	•
Pays-Bas	18,2	33,2	46,7	59,6	70,9
Communauté	14,4	28,5	40,5	54,0	66,8

(1) Source : Office des statistiques des Communautés européennes.

**Pourcentage des « jeunes » nés à partir de 1945
dans la population des six pays de la Communauté européenne (1)**
(au 1^{er} janvier de chaque année)



**Pourcentage des effectifs nés après le 1^{er} janvier 1945
dans la population âgée de 20 à 59 ans, dans les six pays (1)**
(au 1^{er} janvier de chaque année)



(1) Source : Office des statistiques des Communautés européennes.

C'est dire que l'influence de ces jeunes générations, étudiée par Ronald Inglehart, sur la vie économique, sociale et politique de nos pays, va se faire sentir de plus en plus fortement au cours des dix ou quinze prochaines années.

